

THÉÂTRE

Jeu. 18 avril 2024, 20h
Salle Georges Brassens
85 rue Jean-Baptiste Defaux,
Lezennes

L'Abolition des privilèges

Hugues Duchêne / C^{ie} Le Royal Velours

Texte d'après *L'Abolition des privilèges* de Bertrand Guillot
Adaptation et mise en scène Hugues Duchêne
Avec Maxime Pambet

Dès 14 ans - Durée : 50'

Par un soutien à l'animation et à la diffusion culturelle dans les petites et moyennes communes, la MEL donne l'opportunité à tous de rencontrer des artistes et des œuvres proposées par les plus grands équipements culturels du territoire. Les Belles Sorties contribuent ainsi à insuffler une véritable dynamique culturelle métropolitaine sur l'ensemble du territoire. Ce ne sont pas moins de 74 villes qui participent à ce dispositif.



LA ROSE DES VENTS

SCÈNE NATIONALE LILLE MÉTROPOLÉ · VILLENEUVE D'ASCQ



Lezennes

Cité de la Pierre

Faisons connaissance ! Prenez quelques minutes pour nous faire part de vos retours et nous permettre de mieux cerner vos centres d'intérêt.



C'était la nuit du 4 août 1789. Réunis à Versailles au sein de la jeune Assemblée nationale, dans un État en déficit où les plus riches échappent à l'impôt, les députés votent l'abolition des privilèges (de la noblesse, du clergé...), tirant un trait sur des lois injustes héritées du Moyen Âge. Passionné de politique, le metteur en scène Hugues Duchêne revient sur ces heures où tout a basculé. À l'heure où notre système institutionnel s'épuise, cette leçon d'histoire nous aide à comprendre le passé pour mieux envisager l'avenir.

LEXIQUE :

Société d'ordre : En 1789, le Royaume de France est encore divisé en trois ordres. Le Clergé prie, la Noblesse combat, et le Tiers-État travaille. Ce dernier représente 96% de la population.

États-Généraux de 1789 : Réunion exceptionnelle des trois ordres de la société française, à Versailles. La dernière en date remonte à 1614.

Mirabeau : Aristocrate déclassé, il se fait élire par le Tiers-État lors des États Généraux de 1789. Il y gagne le surnom « d'orateur du peuple ».

Sieyès : Devenu célèbre en janvier 1789 après la parution de son essai « Qu'est-ce que le Tiers-État », cet abbé est lui aussi député du Tiers.

Talleyrand : Évêque d'Autun avant la Révolution, le « diable boiteux » est député du Clergé lors des États-Généraux. Il traversera la Révolution, l'Empire, la Restauration et s'éteindra en 1838.

Necker : Principal ministre de Louis XVI dès 1776, cet ancien banquier genevois (protestant) est ministre d'État lorsque débute les États Généraux. Très populaire, il est également le père de « Madame de Staël ».

Club Breton : Après un mouvement de fronde en Bretagne fin 1788, les députés bretons se constituent en club dès le début des États Généraux. Ils attirent rapidement à eux les députés les plus radicaux.

Hugues Duchêne est né en 1991 à Lyon. Très tôt, il montre de l'intérêt pour la politique et rejoint, à 15 ans, le Mouvement des Jeunes Socialistes. Réalisant plus tard que les études de sciences politiques sont incompatibles avec celles d'art dramatique, il abandonne le programme d'études intégrées de Sciences Po Lille. Après avoir obtenu son certificat au conservatoire de Lille, il étudie à l'EDT 91 d'Évry puis à l'École supérieure d'art dramatique de Lille. Il intègre ensuite la Comédie-Française en tant qu'élève-comédien. Après *Je m'en vais mais l'État demeure*, pièce fleuve de théâtre documentaire sur le cinquennat Macron, Hugues Duchêne adapte le roman historique de Bertrand Guillot : *L'abolition des privilèges*.

Régie son, lumière, générale Jérémie Dubois /
Création vidéo et collaboration artistique
Pierre Martin Oriol / **Voix off** Lisa Hours
Scénographie Julie Camus / **Production et administration** Les singulières Les singulières - Léa Serror, Mathis Leroux et Audrey Camberlin /
Diffusion ACMÉ - Kelly Gowry et Les singulières - Léa Serror, Mathis Leroux / **Relations presse**
Francesca Magni / **Production C^{ie}** Le Royal Velours
Coproduction La rose des vents Scène nationale Lille Métropole Villeneuve d'Ascq, La Maison de la Culture d'Amiens, Le Phénix, Scène nationale de Valenciennes. Le Royal Velours bénéficie du soutien de la Région Hauts-de-France pour la création de *L'Abolition des privilèges*, de la ville de Paris pour la diffusion du spectacle au Théâtre 13 / **Accueil en résidence** Maison de la culture d'Amiens, Théâtre 13 - Paris, La rose des vents Scène nationale Lille Métropole Villeneuve d'Ascq, Théâtre du Nord - Centre Dramatique National Lille Tourcoing Hauts-de-France

La rose des vents



Scène nationale
Lille Métropole
Villeneuve d'Ascq

Toute la programmation
sur larose.fr

Festival Fêtons l'été! Du 07 au 13 juillet

Une deuxième édition sur la thématique du sport ! Alors que les derniers préparatifs des Jeux olympiques battent leur plein, il s'agira une nouvelle fois de co-construire une grande fête estivale, dans différents quartiers de Villeneuve d'Ascq. Spectacles de rue, cirque, théâtre d'objets, cinéma en plein air...
+ d'infos et programme complet des festivités en mai.

